

MISSION RGPD Mise en conformité RH

Vous vous posez les questions suivantes :

- Quelles sont mes nouvelles obligations envers mes salariés ?
- Quelles précautions prendre avec les salariés gérant des données personnelles ?
- Qu'est-ce qu'une « donnée personnelle » ?
- Quels documents et informations dois-je mettre en place pour être en conformité au niveau RH sur le sujet RGPD ?

Nos solutions

Nous vous proposons un accompagnement personnalisé :

- Examiner la fonction réelle de chacun des salariés pour cibler les personnes traitant des données à caractère personnel
- Recenser et analyser les données à caractère personnel impactant la fonction RH dans votre entreprise
- Rédiger une annexe aux contrats de travail, adaptée à chaque salarié
- Etablir une charte informatique

Délais de réalisation : 1 mois

COUT DE NOTRE MISSION : 800 Euros HT